

Cette formation permet d'actualiser ses compétences pour continuer de former ou recycler des Sauveteurs Secouristes du Travail



Pré-requis :

Être titulaire d'un certificat de Formateur SST.

Public Ciblé :

Salarié d'établissement public ou privé ou intervenants extérieurs.

Nombre de Participants :

Groupe de 5 à 10 personnes.

Durée :

3 jours consécutifs
(21 heures).

Prise en Charge Possible :

Cette formation n'est plus éligible au CPF mais peut être prise en charge par les OPCO : FIFPL, AKTO, ...

Qualification Intervenant :

La formation est dispensée par un Organisme de Formation habilité par l'INRS et est encadré par un Formateur titulaire du certificat Formateur de Formateur SST valide.

Objectifs :

- Être capable d'accompagner l'entreprise ou l'établissement dans son projet de formation SST, intégré à la démarche de prévention des risques professionnels.
- Être capable de : concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST.

Contenu Indicatif :

Échange à partir de la présentation d'une action de formation.
Mise à jour et échange sur : la réglementation, le contenu du programme de formation, l'évaluation des SST, les procédures administratives, la pédagogie spécifique à l'enseignement du SST, les outils pédagogiques...

Méthodes et Moyens

Pédagogiques :

Le stage s'appuie sur des :

- Exposés,
- QCM,
- Débats,
- Travaux en sous-groupes avec mise en commun des productions et des simulations de situations pédagogiques.

Les méthodes pédagogiques sont donc : interrogative, active, démonstrative, expérientielle et heuristique.

Méthodes et Modalités

d'Évaluation :

Des évaluations formatives sont faites, tout au long de la formation, puis seront suivies des épreuves certificatives, définies par l'INRS.

Organisation et Modalités :

Formation en **PRÉSENTIEL**.
Accès à une conciergerie en ligne pendant la formation et toute la durée de votre certification (3 ans) comportant toute la documentation.
Accès à un espace privé sur le site, pour la partie administrative.

À l'issue de la Formation :

Délivrance d'une carte Formateur SST, disponible sur votre espace FORPREV.
Attestation de fin de formation.

Modalités d'Accessibilité :

Il convient d'examiner la nature du handicap du stagiaire, de sa capacité à réaliser les gestes et de son niveau de compréhension, afin de s'assurer que la personne pourra se présenter et répondre aux épreuves certificatives de sa formation, selon les critères déterminés, par l'INRS.
Une évaluation sera faite afin d'étudier les mesures de compensation envisageables.
Pour plus d'information, merci de contacter notre référent handicap au : 06.63.02.59.25.

Lieu de Formation :

TREMAT Formation CORBAS

www.tremat-formation.fr
sylvie@tremat-formation.fr